Nations Unies S/2007/220



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 avril 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 avril 2007, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que les membres du Conseil de sécurité ont décidé d'envoyer une mission au Kosovo du 24 au 29 avril 2007. Celle-ci sera conduite par Johan C. Verbeke, Représentant permanent de la Belgique. Les membres du Conseil se sont mis d'accord sur son mandat, qui figure dans l'annexe à la présente lettre.

Les membres du Conseil ont décidé que la mission se composerait comme suit :

Johan C. Verbeke, chef de mission (Belgique)
Li Junhua (Chine)
Basile Ikouebe (Congo)
Jean-Marc de La Sablière (France)
Leslie Christian (Ghana)
Hasan Kleib (Indonésie)
Marcello Spatafora (Italie)
Ricardo Alberto Arias (Panama)
Luis Enrique Chávez (Pérou)
Mutlaq Majed Al-Qahtani (Qatar)
Vitaly Churkin (Fédération de Russie)
Peter Burian (Slovaquie)
Dumisani Kumalo (Afrique du Sud)
Karen Pierce (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Zalmay Khalilzad (États-Unis d'Amérique)

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Emyr **Jones Parry**

07-31490 (F) 200407 200407

Annexe

Mission du Conseil de sécurité sur la question du Kosovo

L'année 2007 apparaît comme une année importante pour le Kosovo. À la lumière des informations que l'Envoyé spécial des Nations Unies lui a soumises récemment, le Conseil de sécurité a décidé de donner à ses membres la possibilité de s'informer de la situation sur le terrain en dépêchant une mission à Belgrade et au Kosovo du 25 au 28 avril 2007. Cette mission se rendra également à Bruxelles et à Vienne. Grâce à son programme équilibré et à son calendrier de réunions complet, les membres du Conseil pourront se faire une idée exacte des progrès réalisés depuis l'adoption de la résolution 1244 (1999). Elle permettra ainsi au Conseil d'avoir une compréhension approfondie de la situation politique, sociale et économique au Kosovo. Les précédentes missions du Conseil ont été dépêchées en avril 2000, juin 2001 et décembre 2002.

La mission a pour objectif :

a) D'obtenir des informations de première main sur les progrès réalisés au Kosovo depuis l'adoption de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, notamment sur l'application des normes convenues;

b) De recevoir directement, des dirigeants de la Serbie et des Institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo et des représentants des minorités ethniques, des informations sur la situation politique, sociale et économique actuelle au Kosovo, et sur la situation de la région;

c) De recevoir directement, des représentants de la communauté internationale, à Bruxelles et sur le terrain, des informations sur la situation politique, sociale et économique actuelle au Kosovo et la situation de la région.

La mission rendra compte de ses conclusions au Conseil de sécurité.